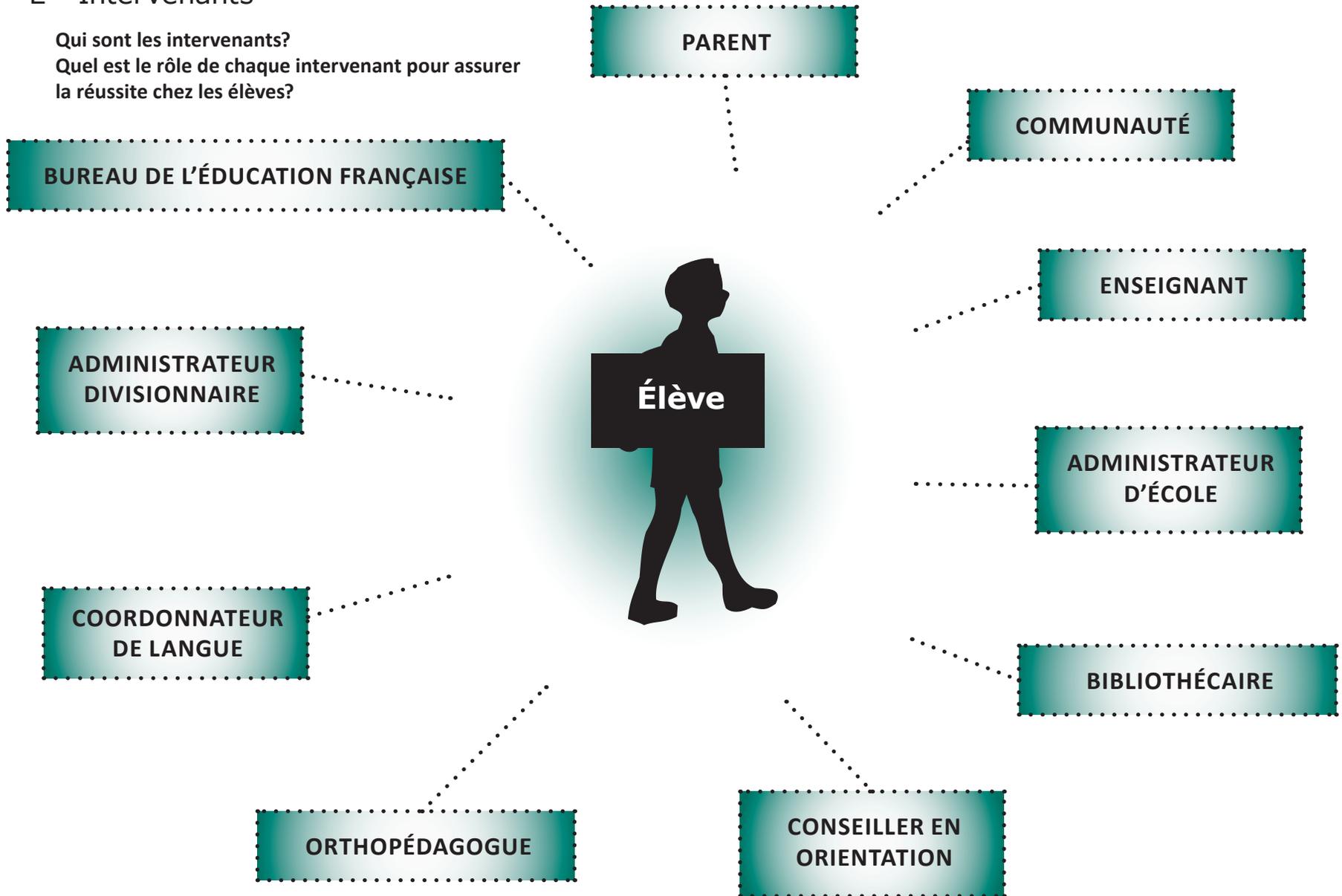


E - Intervenants

Qui sont les intervenants?
Quel est le rôle de chaque intervenant pour assurer la réussite chez les élèves?



E - Intervenants (suite)



Quel est le rôle de chaque intervenant pour assurer la réussite chez les élèves?

Élève

- Être un apprenant engagé.
- Communiquer et interagir en français.
- Connaître les raisons justifiant l'apprentissage du français, ainsi que les bénéfices qui découlent de cet apprentissage.
- Réfléchir à son apprentissage et se fixer des objectifs personnels.

PARENT

- Connaître les raisons qui justifient l'apprentissage du français, les bénéfices qui en découlent ainsi que l'importance de cet apprentissage.
- Soutenir le perfectionnement des compétences linguistiques en français de l'enfant.
- Faciliter la participation à des activités culturelles organisées à l'extérieur de l'école.

COMMUNAUTÉ

- Connaître les raisons justifiant l'apprentissage du français, ainsi que les bénéfices qui découlent de cet apprentissage.
- Faciliter la participation à des activités culturelles organisées à l'extérieur de l'école.
- Promouvoir l'apprentissage du français.

ENSEIGNANT

- Parler en français durant le cours et modéliser des structures de langage en exemple.
- Développer et maintenir ses compétences linguistiques en français.
- Se familiariser davantage avec les cultures francophones et mieux comprendre ces dernières, intégrer des activités culturelles à faire en classe de manière régulière.
- Apprendre, comprendre et utiliser la méthodologie basée sur la littératie et connaître le programme d'étude.
- Choisir les ressources appropriées permettant d'apporter un soutien à l'apprentissage en classe.
- Prévoir suffisamment de temps pour atteindre les résultats d'apprentissage visés.
- Intégrer le français tout au long de la journée à des activités quotidiennes et en utilisant des expressions courantes.
- Créer un milieu d'apprentissage positif et coopératif favorisant l'interaction orale et la participation des élèves.
- Inclure des travaux en français aux portfolios des élèves.
- Promouvoir l'apprentissage du français.

E - Intervenants (suite)

ADMINISTRATEUR D'ÉCOLE

- Appuyer l'enseignement et l'apprentissage du français à l'école.
- Inviter le coordonnateur de langue à participer aux entrevues d'embauche d'éventuels enseignants de français.
- Embaucher des enseignants qui :
 - o parlent français (effectuer une partie de l'entretien d'embauche en français);
 - o comprennent et utilisent l'approche basée sur la littératie;
 - o connaissent et apprécient les cultures francophones;
 - o sont disposés à suivre une formation professionnelle sur l'enseignement du français.
- Comprendre les avantages liés à l'apprentissage du français.
- Se familiariser avec les résultats d'apprentissage prévus par le programme d'études et avec la méthodologie basée sur la littératie.
- Veiller à ce que l'on utilise le programme d'études actuel et les ressources appropriées.
- Allouer des subventions par catégorie en vue de soutenir l'enseignement du français.
- Prévoir dans les horaires des blocs de temps recommandés pour l'enseignement du français.
- Veiller à ce que des mesures de soutien soient en place afin que tous les élèves puissent suivre les cours de français (des élèves ayant des besoins spéciaux, des allophones).
- Veiller à la présence d'un environnement linguistique riche qui favorise l'enseignement du français, célébrer et promouvoir la langue.

BIBLIOTHÉCAIRE

- Appuyer l'enseignement et l'apprentissage du français à l'école.
- Collaborer avec les enseignants de français en vue de créer dans la bibliothèque une section consacrée aux ressources françaises pertinentes et de grande qualité appuyant la méthodologie basée sur la littératie.
- Participer à des rencontres annuelles de bibliothécaire organisées par la Direction des ressources éducatives françaises (DREF).

CONSEILLER EN ORIENTATION

- Appuyer l'enseignement et l'apprentissage du français à l'école.
- Comprendre les avantages liés à l'apprentissage du français et les faire connaître aux élèves.
- Collaborer avec les enseignants, les administrateurs et les parents afin d'appuyer la décision des élèves de continuer à apprendre le français à l'école secondaire.

ORTHOPÉDAGOGUE

- Appuyer l'enseignement et l'apprentissage du français à l'école.
- Comprendre les avantages liés à l'apprentissage du français.
- Collaborer avec les enseignants, les administrateurs et les parents afin d'apporter du soutien aux élèves des classes de français langue seconde (accessibilité systématique aux cours de français aux élèves ayant des besoins spéciaux et aux élèves allophones).

E - Intervenants (suite)

COORDONATEUR DE LANGUE

- Promouvoir l'enseignement et l'apprentissage du français dans la division scolaire.
- Offrir du soutien, des possibilités de réseautage, du mentorat et des formations professionnelles à tous les enseignants de français.
- Se tenir informé des recherches et des avancées actuelles dans le domaine de l'enseignement d'une langue seconde.
- Transmettre de l'information aux administrateurs et aux enseignants concernant la recherche, les ressources et les possibilités de formation professionnelle.
- Apporter un éclairage sur les pratiques d'embauche qui permettent d'assurer un enseignement du français efficace (participer aux entrevues afin d'évaluer les compétences linguistiques de l'enseignant en fonction du niveau scolaire ainsi que ses connaissances en matière de méthodologie de l'enseignement d'une langue seconde).
- Organiser des activités, notamment culturelles, en français.

ADMINISTRATEUR DIVISIONNAIRE

- Appuyer l'enseignement et l'apprentissage du français dans la division scolaire.
- Comprendre les avantages liés à l'apprentissage du français.
- Inviter le coordonnateur de langue à participer aux entrevues d'embauche d'éventuels enseignants de français.
- Appuyer l'embauche d'enseignants qui :
 - o parlent français (effectuer une partie de l'entretien d'embauche en français);
 - o comprennent et font la promotion de l'approche ou de la méthodologie basée sur la littératie;
 - o connaissent et apprécient les cultures francophones;
 - o sont disposés à suivre une formation professionnelle continue.

BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

- Promouvoir les bénéfices que procurent l'enseignement et l'apprentissage du français dans les écoles du Manitoba.
- Élaborer les programmes d'études et des documents d'appui pour tous les cours de français.
- Se tenir au courant des recherches actuelles.
- Examiner et recommander des ressources à utiliser en classe.
- Proposer des ateliers de formation professionnelle afin de soutenir l'enseignement et l'apprentissage du français dans toute la province (enseigner et promouvoir des méthodes d'enseignement exemplaires).
- Élaborer des plans en collaboration avec chaque division scolaire et faciliter la mise en œuvre de programmes d'études et de ressources éducatives appropriées.
- Travailler en étroite collaboration avec des représentants divisionnaires afin d'appuyer l'enseignement du français dans les écoles du Manitoba.
- Examiner les subventions par catégorie et les subventions de revitalisation.
- Assurer la liaison avec les établissements d'enseignement postsecondaire concernant la formation initiale et la formation en cours d'emploi des enseignants.
- Maintenir un contact avec les organismes appropriés à l'échelle locale, provinciale et nationale.